

## **RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS DE MUSIQUES ET CULTURES ACTUELLES**

**(REMCA)**

**ANNEE 2008**

La Régie des Equipements de Musiques et Cultures actuelles (REMCA) a été créée en octobre 2003. Elle a pris possession de la Cartonnerie en décembre 2004 et l'ouverture au public a eu lieu en février 2005.

La REMCA a pour objet de développer un projet culturel fondé sur les musiques actuelles et les musiques amplifiées, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet culturel et artistique fondé en priorité sur les musiques amplifiées, mais aussi sur les arts plastiques, le multimédia, la vidéo, les arts de la rue et tout autre domaine émergent des cultures actuelles.

### **FONCTIONNEMENT DE LA REMCA**

Le nombre total d'agents de la REMCA est de 19 salariés.

En 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et ses délibérations ont principalement porté sur :

- l'adoption du budget primitif 2007 et l'approbation du compte administratif 2007,
- les différentes tarifications.

Le Conseil d'Administration en 2008 est présidé par Mme Sarah OUAJA-OK et le directeur de la REMCA est M. Gérald CHABAUD.

### **TARIFICATIONS 2008**

Le tarif moyen du billet d'un concert organisé par la Cartonnerie est de 15 €.

Le tarif réduit qui est appliqué aux étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, apprentis, est de 10 €.

Les tarifs des studios de répétitions sont les suivants :

- Pour un groupe, le tarif de location pour 1 heure est de 5 €, il est de 3 € pour un musicien seul ;
- Un forfait de 30 h est proposé, le tarif de location est alors de 90 € pour un groupe et de 50 € pour un musicien seul.

### **BILAN D'ACTIVITES 2008**

#### **Fréquentation des concerts**

En 2008, ce sont 80 concerts qui ont été proposés au public.

Ce sont 40 926 spectateurs qui ont fréquenté ces concerts.

Le nombre d'abonnés, en 2008, est de 948.

#### **Festival ELEKTRICITY**

Le festival Elektriccity a été à nouveau co-produit en 2008 par l'association Binary Gears, le studio de création contemporaine Césaré et la Cartonnerie.

Au cours de ce festival qui s'est déroulé en octobre 2008, ce sont plus de 30 artistes, dans des lieux différents (Manège, Saint Exupéry, La Cartonnerie), qui se sont produits.

## **Fréquentation des studios de répétition**

En 2008, ce sont 150 groupes qui ont fréquenté les sept studios de répétition de la REMCA, soit plus de 600 musiciens, dont 90% d'amateurs.

Le nombre d'heures de répétition est de 11 022 heures.

## **Expositions**

En 2008, ce sont 5 expositions qui ont été présentées à la REMCA :

- 3 expositions de photographie, dans le cadre d'un partenariat qui a été conclu avec l'association « La salle d'Attente »,
- 2 expositions de peinture et d'art contemporain.

## **BILAN FINANCIER 2008**

### **S'agissant du budget principal**

Au titre de l'exercice 2008, les dépenses de la REMCA s'élèvent à 3 234 288,62 € (en 2007 : 2 996 405,37 €, soit une progression de 7,9%), à savoir :

- Investissement : 364 309,48 € (en 2007 : 272 964,81 €)
- Fonctionnement : 2 869 979,14 € (en 2007 : 2 723 440,56 €)

La REMCA a clos l'exercice 2008 avec un déficit du budget principal de 32 522,10 €, qui se décompose comme suit :

- Investissement : excédent de 16 913,33 €
- Fonctionnement : déficit de - 49 435,43 €

Ce déficit s'explique par l'inflation générale des prix en 2008 et notamment par la hausse du prix d'achat des concerts, conséquence de la crise du marché du disque actuel.

Le report à nouveau s'élève à 138 778,67 €.

La Ville a attribué une subvention de fonctionnement de 1 400 000 € (reconduction de la subvention 2007) qui représente 50% des recettes de fonctionnement 2008.

Une subvention d'équipement de 229 968 € a été attribuée pour l'acquisition de matériels scéniques.

### **S'agissant du budget annexe débit de boissons**

Au titre de l'année 2008, les dépenses de la REMCA s'élèvent à 190 931,11 € (en 2007 : 196 140,21 €).

Les dépenses sont constituées par des achats de marchandises (56 %) et des charges de personnels (35%).

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 163 735,33 € (en 2007 : 196 008,45 €), dont 150 996 € de ventes de produits.

Le compte administratif du budget annexe débit de boissons présente pour l'exercice 2008 un déficit de 19 364,81 € (en 2007, il présentait un excédent de 22 348,46 €).

Ce déficit s'explique en comparaison avec les exercices antérieurs, par une réaffectation comptable de dépenses de fonctionnement (notamment administratives) du budget principal à ce budget qui n'était que partiellement réalisée les années précédentes.

Ce résultat se décompose comme suit :

- Investissement : déficit de 2 777,39 €
- Fonctionnement : déficit de 16 587,42 €

Le report à nouveau s'élève donc à - 1 279,23 €

### **S'agissant du budget annexe formation 2008**

Au titre de l'année 2008, les dépenses totales de fonctionnement au titre du budget formation s'élèvent à 124 783,60 € (pas d'investissement sur le budget formation en 2008).

Les dépenses se répartissent principalement entre les charges à caractère général : 56 417 €, et les charges de personnel : 67 065 € (soit 54 % des dépenses de fonctionnement).

Les recettes sont constituées principalement par des subventions de 86 652 € (contre 131 149 € en 2007) et des prestations de service pour 37 758 € (contre 29 017 € en 2007).

Le compte administratif du budget formation laisse apparaître, pour l'exercice 2008, un excédent de 1 101,17 € (en 2007 : il présentait un excédent de 46 219,76 €).

Compte tenu des résultats antérieurs et du montant de la part affectée à l'investissement en 2008 (976,97 €), le report à nouveau s'élève donc à 36 586,06 €.